

Législation relative au foncier »

Loi sur l'imposition relative aux valeurs locatives des maisons ou cases sises dans les villes, bourgs out campagnes, et aux produits des propriétés rurales, lesquels ne sont point assujettis à l'impôt territorial • 21 juillet 1834

[Open in Bach](#)

Présentation du contenu

Vu l'article 57 de la Constitution de 1816.

Descripteurs

Domaine de recherche : foncier

Grand domaine de recherche : textes de loi

Mot matière libre : fiscalité • percepteur • imposition directe • conseil des notables • valeur locative • campagne • maison • case • bourg • ville • établissement rural

Thème : administration